

FICHE FORMATION - BTS

BTS Métiers de la coiffure

Apprentissage – formation en alternance

Public concerné, prérequis, conditions d'accès

- Vous êtes titulaire d'un Bac (ou tout autre diplôme de niveau 4)
- Vous avez entre 15 ans et 29 ans*
- Vous souhaitez
 - Apprendre un métier
 - Obtenir un diplôme professionnel reconnu
 - Alternier entre l'établissement de formation et l'entreprise
 - Sécuriser votre parcours de formation
 - Acquérir une première expérience en entreprise et vous insérer plus rapidement dans la vie professionnelle

Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation)

*Sans limite d'âge pour le statut RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), créateur ou repreneur d'entreprise, sportif de haut niveau.

L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage.

Durée de la formation : sauf conditions particulières : le contrat est conclu pour 2 ans (20 semaines de formation (700 heures) /an au sein du lycée pendant la période scolaire).

Résumé de la formation :

Le BTS Métiers de la Coiffure est une formation diplômante de niveau Bac+2 axée sur la gestion d'un salon de coiffure, l'encadrement d'équipe et la maîtrise des techniques professionnelles.

Il prépare à exercer des responsabilités managériales et commerciales dans le secteur de la coiffure.

Accessible après un CAP ou un BP en coiffure, il allie théorie et pratique en entreprise.

Ce diplôme permet une insertion professionnelle rapide ou une poursuite d'études dans le management du secteur cosmétique ou de la beauté.

Métiers visés : (4 métiers maximum) (source France compétences, types d'emplois accessibles)

Responsable de salon de coiffure

Gérant(e) d'un salon ou franchise de coiffure

Formateur(trice) technique en institut de formation

Conseiller(ère) technique ou commercial(e) en produits de coiffure

Résumé du métier (source France Compétences secteur d'activités):

Les titulaires du BTS Métiers de la Coiffure peuvent occuper des postes de responsable de salon, gérant d'entreprise ou formateur en institut.

Ils encadrent une équipe, conseillent la clientèle et assurent la gestion administrative et commerciale.

Ils sont également capables de concevoir des prestations techniques innovantes en coiffure.

Le métier combine savoir-faire technique, sens du relationnel et compétences en gestion.

Objectifs (source FC objectifs et contextes de la certification) :

Acquérir les compétences nécessaires pour prendre la direction d'un salon de coiffure.

Maîtriser les techniques de coiffage, coloration, décoloration et soins capillaires.

Développer des compétences en communication client et gestion de la relation client.

Apprendre à organiser le travail d'une équipe et à manager efficacement.

Comprendre les bases de la comptabilité, de la gestion budgétaire et fiscale.

Savoir réaliser une étude de marché et élaborer un business plan.

Être capable de mettre en place des stratégies marketing et commerciales.

Se former aux normes d'hygiène, de sécurité et aux réglementations professionnelles.

Acquérir une culture générale approfondie liée au secteur de la beauté et de la coiffure.

Préparer à l'exercice d'une activité entrepreneuriale ou salariée dans le domaine.

Contenus (source FC compétences attestées) :

Culture scientifique et technologique 180 h

Gestion de l'entreprise 180 h

Communication 140 h

Management et organisation 140 h

Anglais 60 h

Enseignement général (français, histoire-géo, arts appliqués) 180 h

Prérequis pour intégrer la formation

Être titulaire d'un Bac professionnel Métiers de la Coiffure, du CAP Coiffure ou du BP Coiffure.

Avoir une expérience professionnelle significative dans le secteur de la coiffure peut être un plus.

Posséder des bases solides en techniques de coiffure et en service client.

Être motivé(e) pour développer des compétences en gestion et management.

Coût :

Éligible à une prise en charge par l'opérateur de compétences de l'entreprise formatrice, la formation est **gratuite** pour l'apprenti,

Pour les employeurs du secteur public contactez l'établissement de formation.

Poursuite d'étude :

Possibilité de poursuivre en licence professionnelle notamment.

Modalités et délai d'accès à la formation :

Le contrat d'apprentissage porte mention de la date du début de l'exécution du contrat d'apprentissage. La date de début de la formation pratique chez l'employeur et de la période de formation ne peut être postérieure de plus de trois mois au début d'exécution du contrat. (Article L6222-12 du code du travail).

Validations(s) : Diplôme du ministère de l'Education nationale de Niveau 5 (BTS) + d'informations sur cette certification en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34420/>

Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.

Code(s):

NSF **336** – ROME **D1202**

FORMACODE **42050** – RNCP**34420**

Enseignants certifiés Education Nationale, formateurs Bac +3 avec une expérience significative en formation, intervenants professionnels.

Formateurs expérimentés dans l'individualisation des apprentissages.

Renseignements et inscriptions :

IFPRA - Pôle valorisation de l'offre de formation 2, rue du docteur Fleury | 76130
Mont Saint Aignan ifpra-valo@ac-normandie.fr <https://ifpra-normandie.fr> (Nos
formations > Apprentissage)

<https://cfa-aca-normandie.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

Dénomination : IFPRA - Institut de Formation Professionnelle en Région
Académique / IFPRA - Numéro de déclaration d'activité : 23 76 P0090 76 | N° SIRET :
18760909400029 | CODE NAF : 8559A